

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 29 AVRIL 2014

L'an deux mil quatorze, le vingt neuf Avril , à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BRUNET Joël, Maire

PRESENTS: BRUNET Joël, LUCCHINI Michel, JUILLARD Evelyne, THIBAUD Jean-Pierre, CHOLLET Colette, AUBRY Claude, DUBRUC Yves, GAUDET Rolande, LAZARE Sébastien, LHOTE Annick, MOUSSET Farida, PLAZAS Sylvaine, RICHER Jean-François, TARPIN-LYONNET Astrid, VINCONNEAU Eric, YNNA Lydia

ABSENTS qui ont donné pouvoir : BREVET Jean-Michel à AUBRY Claude, BUFFARD Franck à THIBAUD Jean-Pierre, VIEIRA Laëtitia à LUCCHINI Michel.

Date de la convocation : 22/04/13

A été nommé secrétaire de séance : Mme TARPIN-LYONNET Astrid

Après approbation du procès-verbal de la dernière séance, le conseil municipal a délibéré sur les points suivants :

TAXES IMPOSITION DES TROIS TAXES 2014

Après exposé des motifs qui pourraient conduire la commission « FINANCES » a proposé une augmentation des impôts locaux, et après débat, le conseil municipal :

DECIDE par 14 VOIX POUR, 4 CONTRE (BREVET Jean-Michel, GAUDET Rolande, (TARPIN-LYONNET Astrid, YNNA Lydia), 1 ABSTENTION (AUBRY Claude), de procéder à une augmentation de 3 points sur le taux de la taxe d'habitation. La taxe foncière et la taxe foncière non bâtie restent inchangées

	AN N-1	AN 2013	BASES	PRODUIT ATTENDU
TH	9,14	12,14	1872000	227261
TF	14,24	14,24	1846000	262870
TFNB	36,67	36,67	35900	13165

TOTAL PRODUIT ATTENDU = 503 296€

BUDGETS PRIMITIFS 2014

Après avoir entendu la déclaration de politique budgétaire de M. THIBAUD Jean-Pierre pour l'année 2014, et notamment la proposition de poursuivre le développement des infrastructures communales.

Après avoir pris connaissance des orientations budgétaires de tous les budgets confondus, et en particulier, les investissements.

Après avoir constaté l'équilibre des sections de fonctionnement et d'investissement de tous ces budgets,

Le conseil municipal, par 19 VOIX POUR

ADOpte les budgets primitifs 2014 : Principal et ses annexes : Salle Polyvalente, Location Bâtiment Industriel, Eau, en équilibre, comme suit :

BUDGETS	Fonctionnement Dépenses Recettes	Investissement Dépenses Recettes
Commune	1558702,19	1275161,52
Eau.	247365,4	233387,4
Salle Polyvalente	36123,76	25500,08
Location Bâtiment Industriel	158266,64	85705,88/Dépenses 163731,52/Recettes

QUESTIONS DIVERSES

DEVIS POINT A TEMPS PRESENTES

ENTREPRISES	MONTANTS DEVIS TTC
PASSAQUET	18 630,00 €
COLAS	13 890,00 €
EUROVIA	20 942,40 €

PAR 19 VOIX POUR, le devis de l'entreprise PASSAQUET est **retenu**.

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU
MARDI 29 AVRIL 2014**

RESTAURATION DES REGISTRES PAROISSIAUX 1652-1792

Par 19 VOIX POUR, le devis présenté par la société « LA RELIURE DU LIMOUSIN » d'un montant de 1270,08€TTC est accepté. Sachant que le Conseil Général est susceptible de subventionner cette restauration à hauteur de 45%, il convient de préparer le dossier de demande subvention.

DIA TERRAIN/ZONE INDUSTRIELLE

Après présentation d'un projet de vente de terrain sur le secteur de la zone industrielle de la commune, Monsieur le Maire argumentant les raisons qui pourraient amener la collectivité à appliquer son droit de préemption, demande au Conseil Municipal de se prononcer.

Le Conseil Municipal, **par 19 VOIX POUR**,

AUTORISE le Maire à entreprendre les démarches pour que puisse être appliqué le droit de préemption sur le terrain cadastré section ZR n°334, d'une superficie de 2500m², appartenant aux consorts BERRIER/MAINGON ;
Délibération à préparer et à motiver pour le prochain Conseil Municipal.

DENOMINATION LIEU DE RECONNAISSANCE DU 19 MARS 1962

Après avoir donné lecture d'un courrier émanant de Mr Maurice BRACHET, Président de la FNACA, le Conseil Municipal,

Par 19 VOIX POUR, émet un avis favorable à la demande de dénomination « Square du 19 Mars 1962, CESSER LE FEU EN ALGERIE ».

Modalités à fixer avec les représentants de la FNACA.

Fin de séance : 23H00

FAIT A CHATEAU GAILLARD, le 13 Mai 2014

Le Maire,
Joël BRUNET